



CAHIER D'ACTEUR

PROJET DE DEUX NOUVEAUX
REACTEURS NUCLEAIRES
DANS LE BUGEY

28.01.2025
15.05.2025

N°xxx | MARS 2025



A l'interface entre la région lyonnaise et le sud du département de l'Ain, la Plaine de l'Ain bénéficie d'axes routiers, autoroutiers et ferroviaires renforçant son attractivité.

De la confluence de l'Ain et du Rhône, elle offre un cadre de vie préservé au cœur d'un territoire au fort développement économique et au cœur des innovations.

La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, la 7ème de France par sa population, regroupe 53 communes et 80 000 habitants

Contact : Jean-Louis GUYADER
(Président)

143 rue du château
01150 Chazey-sur-Ain
T +33 04 74 61 96 40
Site Internet : www.cc-plainedelain.fr

Le point de vue de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA)

EN BREF

Ce cahier d'acteur a fait l'objet d'une [...approbation] lors d'un vote (X/X) en Conseil communautaire de la Communauté de communes le 26 mars 2025.

Le programme EPR2 propose une production d'électricité continue, pilotable et peu carbonée. Il permet ainsi de soutenir les objectifs de neutralité carbone d'ici 2050 tout en garantissant une indépendance énergétique face aux fluctuations des marchés internationaux de combustibles fossiles. Cette souveraineté énergétique autorise la sécurisation de nos usages, y compris numériques, et le redressement d'une industrie conforme à nos vœux d'emplois et de cadre de vie.

La Communauté de communes, comme elle l'avait déjà fait en décembre 2019, soutient le projet de Centrale de la Plaine de l'Ain. Le chantier et l'exploitation ultérieure doivent néanmoins permettre de réunir des conditions minimales de réussite. En matière de formation par exemple, il faut prévoir la possibilité pour les jeunes locaux de s'insérer dans des parcours qualifiants de la filière. En matière de mobilité, le territoire doit pouvoir compter sur des infrastructures dimensionnantes comme un nouveau franchissement sur le Rhône à Loyettes, un diffuseur sur l'A42 à Leyment ou un pôle d'échanges multimodal à Meximieux.

Dans tous les cas, le territoire de la Plaine de l'Ain saura plus facilement faire face aux multiples dimensions de son développement grâce à ce projet que nous considérons comme une priorité industrielle et de transition.



Réussir nos transitions et nos développements à toutes les échelles

Le programme EPR2 est compatible avec nos enjeux climatiques dans la mesure où il produit de l'électricité bas-carbone (4 à 6 g. eq.CO2 par kWh selon les sources). Or les stratégies de neutralité carbone mobilisent fortement l'électrification des usages, en particulier dans les domaines du transport, de l'industrie et du chauffage/rafraîchissement domestique. **Cette électricité a donc vocation à se substituer aux autres énergies beaucoup plus carbonées et moins domestiques.** La France importe massivement des combustibles fossiles et leur acquisition constitue la grande majorité du déficit commercial français.

Une production d'énergie domestique permettrait, à travers le **rééquilibrage de la balance commerciale, d'améliorer les comptes publics** auxquels nos collectivités sont particulièrement attachées. Cette amélioration financière, gage **d'une limitation de l'endettement, est en elle-même porteuse d'autonomie et de souveraineté.** A titre d'illustration, nous souhaitons insister sur 2 aspects de cette souveraineté : la sécurisation des données et des usages numériques ainsi que l'appui au secteur industriel.

Sécuriser les données et les usages numériques désormais vitaux

La souveraineté s'exerce aussi de nos jours dans nos capacités à héberger nos données à minima stratégiques (et au mieux personnelles) ainsi qu'à assurer la sûreté de fonctionnement de nos usages numériques.

Bon gré, mal gré, force est de constater qu'il nous est nécessaire tant au niveau local qu'au niveau national voire européen de **produire les infrastructures et a fortiori l'énergie indispensables au fonctionnement de nos usages numériques devenus vitaux.** L'ignorer serait une erreur coupable. Les géants extra européens du numérique ne la font pas (sans parler des puissances de déstabilisation). A cet égard, la puissance et la disponibilité qu'offre l'énergie nucléaire doivent être soulignées.

Accompagner les industries face aux défis du renouveau et de la transition

La Plaine de l'Ain accueille le plus important Parc Industriel (PIPA) d'Auvergne Rhône-Alpes. Nous souhaitons collectivement voir ces activités de production croître pour assurer l'essentiel de nos modes de vie : indépendance vis-à-vis de pays non partenaires ; conditions de productions soutenables ; durabilité de produits manufacturés abordables... **Nos industries ont des défis immenses à relever pour se positionner dans la compétition mondiale mais aussi pour proposer des modalités de fabrication compatibles avec la préservation de nos ressources et de notre cadre de vie.** L'équation n'est pas résoluble si la France et l'Europe ne disposent pas d'une énergie abondante et abordable sur le long terme. A date, nous n'avons pas de solutions aussi fiables pour y arriver.

En conclusion, le programme EPR2 doit être vu à cet égard comme un projet de réindustrialisation et de transition prioritaire.

Le programme EPR2 entre Réalisme et Responsabilité

Au-delà des souhaits et des prévisions de croissance des usages électriques, il **nous paraît tout à fait responsable de préparer le renouvellement de nos capacités de productions actuelles**. En effet, bien qu'il soit souhaitable de prolonger au maximum la vie des centrales actuelles qui ont fait leur preuve, il n'est pas inutile, au regard des durées de mise en œuvre, d'envisager dès aujourd'hui de les relayer.

Par ailleurs dans un contexte d'incertitudes tout azimut, notre expérience récente nous montre qu'il est **souvent préférable de prendre des options pour l'avenir que de rester dans une expectative improductive**. Le pari du nucléaire en France n'en est plus un puisqu'il a déjà été payant et nous savons qu'il est structurant pour notre souveraineté, notre compétitivité et conforme à nos engagements pour la sobriété carbone. Etant une collectivité accueil d'une Centrale nucléaire, nous sommes bien conscients qu'il persiste des questionnements autour du nucléaire mais, mais à l'instar de la SFEN, nous partageons l'idée, parce que nous le vivons et le voyons, que la montée en gamme est constante à l'occasion des visites décennales comme des arrêts de tranche. Cette adaptation suppose autant de remises en question que de savoir-faire de haut niveau. C'est sur cette capacité d'adaptation et de savoir-faire qu'il nous faut préparer l'avenir.

Définir les conditions locales de réussite du projet.

Sur notre territoire, nous savons que l'industrie et en particulier la filière nucléaire nécessitent une main d'œuvre qualifiée. Aussi, **les jeunes locaux, sensibilisés aux métiers du nucléaire, doivent pouvoir se voir proposer des actions de formation et de qualification au plus proche de chez eux** dans un contexte de crise du logement étudiant dans les grandes métropoles. Nous pensons que les exigences de l'industrie du nucléaire percoleront également dans les autres secteurs industriels du territoire. Plus généralement, nous estimons qu'il est important de diffuser une véritable culture industrielle dans nos territoires pour permettre à ces derniers d'offrir un cadre favorable. De ce point de vue, le projet de la Centrale de la Plaine de l'Ain en est un puissant allié.

Des conditions minimales de mobilité

Il faut une main d'œuvre locale qualifiée, mais l'importance du chantier EPR s'ajoutant à la dynamique territoriale suppose des conditions minimales de mobilité pour la venue de compétences et de salariés complémentaires. Tout proche du nouvel EPR2, le franchissement du Rhône par le pont de Loyettes, complètement saturé aux heures de pointe, doit faire l'objet d'une amélioration urgente. A cet égard, nous nous félicitons du rapprochement des Conseils départementaux de l'Ain et de l'Isère pour proposer **un nouveau pont dans le secteur de Loyettes**. Cette nouvelle infrastructure, que nous souhaitons sobre, doit néanmoins proposer aux habitants de Loyettes une vraie solution de désengorgement et pour le moins éviter à tous les véhicules lourds de traverser le centre village.



Autre projet d'infrastructure significatif, il nous semble nécessaire d'utiliser au maximum la voirie capacitaire et sécuritaire que constitue l'A42. Aussi, **le projet de diffuseur autoroutier à hauteur de Leyment doit aboutir parallèlement.** Celui-ci irriguera non seulement le projet régional autour de la maison d'enfance d'Antoine de Saint Exupéry mais surtout ouvrirait un accès renouvelé vers le PIPA et les Centrales sans passer par les villages et la RD 124 aujourd'hui saturée depuis le diffuseur de Pérouges. Ce nouveau diffuseur nécessitera des aménagements complémentaires sur les ronds-points de Saint Denis et Lagnieu. Le diffuseur pourrait, à la faveur du projet d'EPR2, se transformer en hub de mobilité en recourant à la ligne fret qui mène tant au PIPA qu'au Centrales. Il s'agit aujourd'hui d'une ligne sous utilisée qui relie l'A42 aux principaux employeurs de la Plaine de l'Ain.

Enfin, l'une des gares les plus impactées par le projet est celle de Meximieux. Cette gare, qui connaît déjà une augmentation substantielle de fréquentation depuis plusieurs années et joue un rôle intermodal structurant de notre territoire, va voir son rôle s'accroître, sous l'impulsion du SERM et du chantier EPR2. Il convient dès à présent de travailler à un **Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) autour de la gare de Meximieux** à l'image de celui déjà mené à Ambérieu Gare. Ce pôle accompagnera également la réalisation du nouveau Lycée à moins de 10 minutes à pied.

Les perspectives de développement harmonieux dans nos villages.

Le développement endémique du territoire comme l'extraordinaire importance du chantier EPR2 vont appeler nos communes à réinventer leur développement. Au-delà des grandes infrastructures de mobilité évoquées, il faudra imaginer aussi des **services de mobilité plus fins au sein et entre les villages.** En réponse à l'accroissement de l'offre inévitable de logements de toute catégorie, nous ne pourrions proposer le seul recours à la voiture comme mode de déplacement et malgré les efforts communautaires soutenus en faveur des itinéraires cyclables. Nous ne pourrions probablement plus nous permettre des surfaces de stationnement aussi confortables dans nos futurs villages.

En plus de la sobriété foncière, s'ajoutent au **développement de nos villages des enjeux multiples de rénovations énergétiques, d'adaptation au vieillissement de nos populations et d'accueil de nos jeunes.** Le projet d'EPR2 est l'occasion de repenser ces stratégies d'accueil et de convivialité qui font notre cadre de vie. C'est aussi l'occasion de s'assurer de l'approvisionnement en eau et de nos capacités d'assainissement dans un contexte climatique incertain.

Le projet de Centrale de la Plaine de l'Ain constitue à la fois un projet de souveraineté nationale mais aussi une possibilité locale de préparer l'avenir de ce territoire dans des conditions peu communes.

